

Berne, le 14 février 1961

Rapport sur les réactions de la presse à l'égard de la décision du Conseil fédéral de doter notre armée d'avions français du type "Mirage III C".

---

Un communiqué du 28 décembre dernier a annoncé que le Conseil fédéral s'était décidé à proposer aux Chambres fédérales de sanctionner la commande de 100 "Mirage III C" pour notre armée.

Sans contester le préavis technique des experts militaires et reconnaissant la complexité du choix imposé au Conseil fédéral, la presse a souligné sans ménagements les incidences politiques et économiques de ce choix.

Le communiqué assez bref qui annonçait la décision du Conseil fédéral ne faisait mention d'aucune sorte de négociations politiques et économiques parallèles à la négociation de la commande, alors que la presse estimait que nos relations générales avec la France eussent pu bénéficier d'une promesse de contre-prestations liées à la commande de matériel stratégique.

Tenant compte de l'accueil défavorable réservé par la presse de toutes tendances à la décision du 24 décembre 1960, et des spéculations amorcées sur d'éventuelles concessions que la France serait prête à faire, le Président de la Confédération a reçu les journalistes le 30 décembre 1960, deux jours après la publication de la décision du Conseil fédéral. Les passages essentiels des déclarations de M. Petitpierre assuraient que "pour l'acquisition des "Mirage" il n'y a pas eu de marchandage avec le gouvernement français" et que "...le choix du Conseil fédéral a été dicté exclusivement par des considérations militaires". (Gazette de Lausanne du 31 décembre 1960).

Ces déclarations, pas davantage que d'autres précisions fournies par le Président de la Confédération sortant, n'ont apaisé la vague de désapprobation soulevée par le choix du Conseil fédéral. La presse ne se fait pas faute de continuer à souligner avec insistance les hypothèques qui grèvent encore nos relations avec la France. Les griefs principaux relèvent des trois domaines suivants:

- a) Etat général de nos relations politiques;
- b) aspects bilatéraux de notre politique commerciale:  
déséquilibre de nos échanges commerciaux;
- c) aspects multilatéraux de notre politique commerciale:  
attitude intransigeante de la France à l'égard des efforts d'accélération de l'intégration économique de l'Europe et obstruction systématique dans les tentatives d'établissement d'un "pont" entre les Six et les Sept.

Nous reproduisons ci-après quelques opinions de presse groupées selon le plan indiqué.





ad a) Au chapitre de nos rapports généraux avec la France, la critique achoppe sur l'enrôlement des Suisses mineurs dans la légion étrangère. Certains correspondants ont cru voir dans l'attribution probable de la commande des "Mirage" à un représentant important de l'économie française une occasion propice à la liquidation de cette partie du "contentieux" franco-suisse.

Ainsi, le "Bund" du 25.12.1960 titrait "'Mirage' gegen Fremdenlegion: So ungemein sympathisch mir Frankreich ist, so widerlich ist mir die Fremdenlegion. Es will mir einfach nicht eingehen, dass diese in unserem Zeitalter von der Welt noch geduldet wird. Interventionen unserer Behörden wegen der Rekrutierung von Schweizer Bürgern blieben bis heute erfolglos. Eine Gelegenheit, diesem Uebel abzuhelpfen, wäre nun da. Sollte die Wahl dank den ausgezeichneten Eigenschaften auf den "Mirage" fallen, so sehe ich nicht ein, weshalb diese Wahl nicht ausdrücklich an die Bedingung geknüpft werden sollte, sofort alle Schweizer aus der Fremdenlegion zu entlassen, und zwar unter Aufsicht einer schweizerischen Kommission, und die Rekrutierungen für alle Zeiten einzustellen. Es schadet gar nichts, einmal mit dem berühmten "Zaunpfahl" zu winken".

A ce sujet, M. Petitpierre a déclaré le 30 décembre dernier aux journalistes accrédités:

"Nos voisins se refusent à accepter nos vues sur l'enrôlement des mineurs de 18 à 20 ans dans la légion étrangère. Nous ne parvenons pas à obtenir qu'ils soient refusés, comme ils devraient l'être. Mais il s'agit d'un problème qui se pose avec tous les pays, et dont la Suisse n'est pas seule à souffrir." (Gazette de Lausanne du 31.12.1960).

L'"Appenzeller Zeitung" du même jour donne le commentaire suivant: "Abschliessend möchte der Chef des Eidgenössischen Politischen Departements die schweizerisch-französischen Beziehungen nicht zu sehr belastet wissen. Man hat sich mit dem westlichen Nachbarn über alle hängigen Anliegen bis auf zwei verständigen können. Dazu gehört die leidige Anwerbung von Schweizern in die Fremdenlegion, wo man bloss einen Rückgang der Eintritte feststellt. Hingegen haben alle diplomatischen Schritte Schiffbruch erlitten. Man versteift sich an der Seine auf die autonome Gesetzgebung, auf welcher die Legion basiert."

Dans un article récent intitulé "Politische Fragezeichen zum Mirage-Entscheid", M. le Ministre P. de Salis écrit à ce propos dans la "National-Zeitung" de Bâle du 13.1.1961: "Was das Problem der Fremdenlegion anbelangt, ist es richtig, dass verschiedene Staaten daran interessiert sind; eine Internationalisierung des Konfliktes, wie man sich heute auszudrücken pflegt, hat aber nie stattgefunden, indem gemeinsame Schritte scheinbar nie in Erwägung gezogen wurden. Heute dürfte es dazu zu spät sein, wie überhaupt das Problem weniger aktuell werden dürfte, sobald die algerische Frage eine Lösung gefunden haben wird; in Friedenszeiten dürfte für eine Fremdenlegion keine Verwendungsmöglichkeit mehr bestehen."



ad b) Sur le plan bilatéral, et compte tenu du déséquilibre chronique de notre balance commerciale avec elle, l'attitude peu conciliante de la République voisine était ouvertement stigmatisée.

F. Bates, dans sa chronique "Optique genevoise" de la Tribune de Genève du 17.11.1960, écrivait:

"Il est clair que, dans ses démêlés avec les grands pays, il n'y a qu'un terrain sur lequel la Suisse peut se défendre et au besoin riposter, c'est celui de l'économie. Le seul fait que nous avons une monnaie intangible et que nous importons beaucoup plus que nous n'exportons nous donne un excellent tremplin de négociation. Si on ajoute à cela la force des capitaux (étrangers en grande partie) dont nous avons la gestion et l'attribution, on peut constater que nous disposons de certaines armes. Mais nous n'avons presque jamais su nous en servir." Puis: "Cette passivité, cette sorte d'humilité résignée ne sont certes pas approuvées de toute l'opinion publique. On voudrait le gouvernement plus ferme". Et encore: "On se demande si nous devons éternellement subir toutes les rebuffades sans jamais riposter."

La chronique du 4 janvier 1961 reprenait le thème: "Depuis plusieurs semaines le bruit courait de démarches suisses à Paris pour obtenir, en récompense de ce gros contrat, certains avantages économiques du côté français. Mais voici que les déclarations catégoriques de M. Petitpierre sont venues démentir ces rumeurs. De sorte que l'on ne comprend plus très bien, car cela semble signifier qu'on a passé cette énorme commande à une firme française sans obtenir en échange le moindre "quid proquo"."

Le "Bund" du 27.12.1960 concluait ainsi l'article intitulé "Militäraufträge und handelspolitische Konzeption": ... "Frankreich scheint am schweizerischen Auftrag dermassen interessiert zu sein, dass alles unternommen werden muss, um die schweizerischen Interessen gerade auch auf dem handelspolitischen Felde wirksam zu vertreten."

Les "Glarner Nachrichten" du 29.12.1960 parlaient un langage encore plus clair: ...."alle wissen, dass Frankreich die Schweiz in wirtschaftlicher Hinsicht unflätig behandelt und es gerade in den letzten Tagen zu einem regelrechten Affront kommen liess. Als man in Paris den Mirage-Auf-



- - 4 -

trag in Aussicht stellte und dafür einige begründete Zugeständnisse erwartete, erntete man mehr oder weniger Hohn. Das in dem Augenblick, da bekannt wird, dass die französischen Warenlieferungen nach der Schweiz 1960 die Milliarde übersteigen werden, während trotz liberalisierender Massnahmen von Paris unser Export nur etwa die Hälfte dieser Summe erreichen wird. Das ist ein skandalöser Zustand, der in keiner Weise länger andauern kann. Auf wirtschafts-internationalem Gebiet wird der Flugzeugentscheid daher noch Folgen und Weiterungen haben."

Sous le titre "Les objections économiques sont-elles levées?", le "Journal de Genève" du 30.12.1960 donne les appréciations suivantes du choix de nos plus hauts magistrats: "Certains milieux français ont laissé entendre que la Suisse avait reçu des compensations commerciales importantes contre le contrat d'achat de cent avions "Mirage". On faisait en particulier état d'un abaissement des droits de douane sur les montres, d'une commande qui aurait été passée à une grande entreprise suisse et enfin de contingents supplémentaires pour nos exportations de fromage. Ces affirmations faisaient partie d'une propagande commerciale destinée à vaincre les scrupules de la Suisse. On n'arrive pas à en obtenir confirmation. Cette incertitude rend problématique la commande passée par la Suisse." Par ailleurs: "Si la décision du Conseil fédéral a provoqué des remous, c'est que la commande a été passée à un pays qui n'a jamais manifesté jusqu'ici de sympathies commerciales particulières à notre égard" et ... "Dans le cas de la France, il s'ajoute à une série de désillusions qui faisait écrire à la Chambre de commerce suisse en France, dans son dernier bulletin: 'En cette fin d'année, il y a surtout un aspect des relations franco-suissees que nous désirons commenter, car il nous paraît essentiel pour leur développement. Ce climat n'est pas bon.' Si dans toute polémique les torts sont partagés, la balance des torts a penché jusqu'ici du côté de la France. C'est pourquoi il serait hautement souhaitable qu'on nous explique avec quelque précision ce qui a justifié le choix du Conseil fédéral."

Le "Bund" du 30.12.1960 ne cache pas non plus son scepticisme sur les perspectives d'amélioration des rapports bilatéraux avec la France: "...Aus allgemeinen politischen und vor allem aus handelspolitischen Erwägungen hätte man gerne den Auftrag nach Schweden vergeben, und einige Mitglieder des Bundesrates scheinen auch lange Zeit geneigt gewesen zu sein, die ausserpolitischen Erwägungen über die technisch-fliegerischen zu stellen. Die hängigen Fragen in den Beziehungen zu Frankreich sind so zahlreich, und eine Annäherung oder gar Lösung stösst auf so viele Hindernisse, dass allein aus diesem Grund die Erteilung eines Auftrages, der auch beim Lizenzbau des "Mirage" in der Schweiz einige 100 Millionen nach Frankreich führen wird, wie eine Ermunterung aussehen könnte, weiterhin in einer intransigenten Haltung zu verharren."

"Ob und in welchem Umfang konkrete Zusicherungen erhältlich waren, lässt sich bei der beobachteten Zurückhaltung



der schweizerischen Amtsstellen nicht mit Gewissheit sagen. Man wird sich indessen keinen allzu grossen Hoffnungen hingeben dürfen. Es wird darum Sache der eidgenössischen Räte sein, im Zusammenhang mit der Krediterteilung - mit welcher ihnen das letzte Wort in der Flugzeugwahl zukommt - diesen Aspekt mitzuberücksichtigen und nötigenfalls auch vor einer unmissverständlichen Demonstration nicht zurückzuschrecken."

"Heute schon eine Illusion wäre es, wenn bei uns die Meinung verbreitet sein sollte, einiger hundert Millionen Schweizer Franken wegen werde die französische Aussenhandelspolitik grundsätzlich eine andere Wendung nehmen. Man wird es wohl mit kleinen Konzessionen und einer grossen Propaganda darüber bewenden lassen und damit die gutmütigen Schweizer zu beruhigen, ja sogar für soviel "Verständnis" zu begeistern versuchen. Es wird Aufgabe des Parlaments, das den Entscheid des Bundesrates kaum umstürzen wird, sein, wenigstens in dieser Hinsicht eine deutliche Sprache zu sprechen. Sonst sähe es dann wirklich so aus, als ob wir nur noch in leeren Worten und Protesten, nicht aber mehr in Taten zu politisieren vermöchten."

Après la "mise au point" du Président de la Confédération, les échos de la presse ne sont guère plus favorables:

Les "Basler Nachrichten" du 31.12.1960 écrivaient à ce propos: "...Der Bundesrat mag einiges Interesse daran haben, die Beziehungen mit Frankreich nicht zu verschärfen. Es ist das freie Recht der freien Presse, darüber eine andere Auffassung zu haben und der Ueberzeugung zu huldigen, dass die Regierung dieses Landes eine festere Sprache besser versteht, auch wenn streng rechtlich der Mirage-Kauf ein Geschäft ist, das sich ohne Einschaltung von Paris zwischen der Eidgenossenschaft und einer privaten Firma abspielt."

Dans son éditorial consacré aux "Conditions d'achat du Mirage", E. Péron s'interroge sur l'éventuelle "action parallèle" dont aurait été apparemment accompagné la décision du Conseil fédéral: "Mais a-t-on pu vraiment écarter d'un revers de main tous les arguments relevant de la politique commerciale? Il semble que le Conseil fédéral tiende beaucoup à en persuader la presse suisse. M. Petitpierre nie que le moindre "marchandage" ait eu lieu à cette occasion et se défend contre l'idée que la Suisse aurait pu envisager un troc."

"Pourtant, de source diplomatique française et de source parlementaire, il nous est revenu qu'en même temps que notre gouvernement négociait avec la firme Dassault, d'autres conversations franco-suissees avait pour objet l'éventuel abaissement des droits de douane frappant nos produits horlogers et nos produits chimiques, voire nos textiles, à leur entrée en France. Ce serait donc pure coïncidence - à moins que la division fédérale du commerce, qui jouit d'une grande autonomie, ait spontanément greffé sur l'affaire d'achat d'avions une autre discussion qui lui tenait à coeur, agissant en vertu de ses attributions



propres et sans que ses démarches aient d'incidences sur le plan gouvernemental. Ainsi s'expliquerait que des journaux français comme "L'Usine nouvelle" citée récemment par le "Bund", aient pu eux-mêmes croire qu'en contrepartie de l'achat du "Mirage", la Suisse réclamait de la part de la France une plus équitable compréhension de ses besoins. Quoi qu'il en soit, le chef du Département politique fédéral dit ne rien savoir de cette possible 'action parallèle'".

ad c) Les blâmes les plus sévères et les plus abondants à l'adresse de la France concernent sans aucun doute l'attitude inconciliable dont elle continue de faire preuve dans le domaine de l'intégration économique européenne et plus spécialement son obstruction obstinée à l'égard d'un rapprochement entre les partenaires commerciaux de la CEE et de l'AELE. L'aspect multilatéral de la politique commerciale française fait l'objet de critiques souvent acerbes dans notre presse et l'acquisition éventuelle du "Mirage" est un tremplin fréquemment utilisé par nos commentateurs de l'opinion pour dénoncer ouvertement l'attitude inflexible des tenants de la politique française d'intégration.

Dans l'article déjà cité de F. Bates, de la "Tribune de Genève" du 17.11.1960, ce journaliste reprend en partie à son compte le réquisitoire dressé par R. Barde contre la politique d'intégration économique française. En voici les passages essentiels:

"A maintes reprises, certains délégués de l'Allemagne occidentale et de la Hollande, pays membres du Marché commun, ont essayé d'obtenir une atténuation des exigences françaises. Loin de s'assouplir, celles-ci se sont au contraire durcies au point qu'aujourd'hui les pays du Marché commun se sentent eux-mêmes menacés par la volonté clairement manifestée de la France d'être l'unique leader de l'Europe des Six et non plus un partenaire à part égale."

"Par la seule volonté de la France, de nombreux secteurs de l'économie suisse sont menacés de ne plus pouvoir exporter à des conditions normales dans des pays tels que l'Allemagne et la Hollande. Ceux-ci seront en effet obligés, dès le 1er janvier 1961, d'élever souvent très fortement leurs tarifs douaniers. Rappelons, à titre d'exemple, que dans moins de deux mois le chocolat, traditionnel produit d'exportation suisse, devrait payer près de 30 % de douane pour entrer dans les pays du Marché commun, alors que le chocolat hollandais ou allemand n'acquittera aucune taxe douanière lorsqu'il sera importé en France, en Belgique ou en Italie."

"Tous les négociateurs qui se sont usés à chercher un terrain d'entente ou de rapprochement avec la France ont abouti à cette conclusion unanime: qu'il s'agisse d'un traité



de commerce de la zone de libre-échange ou d'un arrangement douanier, les représentants de ce pays sont plus intraitables que ceux d'aucune autre nation au monde."

L'éditorialiste de la "Feuille d'Avis de Lausanne" écrivait le 28.12.1960: "La Suisse - comme la Suède - étant membre de l'AELE, le choix qu'elle fera aura inmanquablement des incidences multiples dans un sens ou dans un autre. En s'arrêtant au "Mirage III", c'est de l'eau que la Suisse apporte au moulin de la CEE, alors qu'en choisissant le "Draken", aucun problème économique ne se pose, puisqu'il ne s'agirait que de la cession d'une licence de fabrication d'un pays de la zone de libre-échange à un autre pays de la même zone. C'est presque une affaire de famille, venant donner au monde la preuve que l'AELE n'est pas une vaine formule."

Le 30.12.1960, le commentateur du "Journal de Genève" émettait les opinions suivantes: "Les arguments techniques l'ont, paraît-il, emporté sur les considérations économiques. Il n'en reste pas moins que si la décision du Conseil fédéral est ratifiée par les Chambres, elle risque de mettre nos représentants commerciaux dans une position inconfortable face à leurs partenaires de l'Association de libre-échange. On a dit, il est vrai, que la Suisse n'avait aucun engagement à respecter vis-à-vis des Sept, puisqu'il est entendu que chacun garde au sein de l'Association sa pleine liberté en matière commerciale. Mais cet argument n'a pas été retenu lorsque la Suisse a mis l'embargo sur tous les emprunts que les pays du Marché commun voulaient lancer sur notre marché financier. Cet embargo a été, ou va être levé incessamment. Il n'en reste pas moins qu'il constituait une mesure de discrimination directe contre les Six, au profit des Sept; ce que la Suisse refusait aux premiers elle continuait de l'accorder aux seconds."

Un des rédacteurs du "Bund" du 30.12.1960 exprime en ces termes le voeu que le Conseil fédéral saura tenir compte des espoirs que l'opinion lie à l'acquisition éventuelle des "Mirage":

..."Die Bundesbehörden scheinen darum auch versucht zu haben, im Hinblick auf das hängige Geschäft die französischen Behörden daran zu erinnern, dass mit einem Entscheid zugunsten des "Mirage" der Wille bekundet wird, Europa nicht in zwei Wirtschaftsblöcke auseinanderfallen zu lassen."

Il suggère en outre de doser la vigilance à observer dans les négociations avec les représentants français:

..."Der Bundesrat wird seinen Standpunkt in einer Botschaft begründen; in diesem Zeitpunkt wird auf die Sache zurückzukommen sein. In EFTA-Kreisen wird sein Entscheid nur schwer verstanden werden. Ob er im Sinne einer Förderung des Brückenschlages wirken, ob er von den Franzosen als Zeugnis dafür angesehen wird, wie man in der Schweiz grosszügig bereit ist, ganz wesentliche Beiträge zur Bekundung des Willens zu leisten, sich



nicht in einer Politik der Wirtschaftsblöcke zu versteifen, ob man dies in Paris wirklich auch verstehen wird und zu honorieren bereit ist, daran zu glauben hält nach den bisherigen Erfahrungen schwer. Mit schönen Worten und schönen Gesten, freundlichen Empfängen und herzlichen Umarmungen werden keine Probleme gelöst. Und die bestehenden sind für unser Land sehr ernst. Man kann nur wünschen, der ganze Handel werde nicht eines Tages zu einer schweren Enttäuschung."

Dans son article "Mirage militaire ou mirage économique?", paru dans La Suisse du même jour, le correspondant accrédité à Berne écrit d'autre part:

..."En outre, la firme Dassault pouvait se prévaloir de son influence sur le gouvernement français ... Or, cette possibilité de médiation ne pouvait laisser insensibles les hauts magistrats fédéraux qui désespèrent souvent de parvenir à se faire comprendre de leurs pairs français. Aussi bien, dès novembre, on savait, dans les milieux parlementaires, que la Suisse avait usé de cette entremise pour se renseigner sur les perspectives d'un allègement des obstacles mis par la France à nos exportations de produits horlogers et de produits chimiques. Les espoirs suisses allaient même plus loin puisqu'on ne tenait pas pour exclu que la rigidité de l'opposition française à tout aménagement des rapports entre le Marché commun et l'Association européenne de libre-échange puisse être atténuée, à la faveur d'un marché avantageux pour la Générale aéronautique. De là, le scepticisme qu'a rencontré chez la plupart des commentateurs une note officieuse publiée mercredi, pour accréditer l'idée que l'achat des cent "Mirage" n'a fait l'objet d'aucun marchandage préalable."

La lecture des commentaires qu'inspire à la presse française la décision du Conseil fédéral incite le commentateur du "Bund" aux remarques suivantes dans l'édition du 1er de l'an:

"Die Kritik bezieht sich nicht auf die militärische Seite des Problems, sondern auf die grundsätzliche wirtschaftspolitische Konstellation, in der wir leben und die uns zum Jahreswechsel 1960/61 in besonderer Weise bedrückt, nachdem es zu keinem Brückenschlag zwischen EWG und EFTA gekommen ist und nachdem sich bisher auch die Zollkompensationsverhandlungen zwischen GATT und EWG zerschlagen haben - dies alles massgeblich, ja entscheidend beeinflusst durch die Politik Frankreichs! In diesem Augenblick fällt Frankreich der Millionenauftrag für die "Mirage"-Entwicklung zu, die - man lese die französischen Kommentare - nun auf Grund des schweizerischen Erfolges gleich zum Paradepony gegen andere führende Flugzeugkonstruktionen westlicher Länder aufgezogen werden soll!"

"Besondere Genugtuung empfindet man in Paris darüber, dass es in der Schweiz gelungen ist, den EFTA-Partner Schweden mit seinem Angebot zu überspielen, und es fehlt nur noch die Behauptung, dass die EWG-Verärgerung in der Schweiz eben doch



nicht so sei, wie die Zeitungen berichten würden."

"Der militärisch konzipierte Flugzeugentscheid ist sofort nach Bekanntwerden zu einem Politicum geworden. Hierüber muss man sich klar werden. Man entsinnt sich, dass die Bundesräte Wahlen und Petitpierre gerade in den letzten Monaten wiederholt betonten, wie wichtig es sei, den Wirtschaftsverkehr mit den übrigen EFTA-Partnern zu fördern, und in diesem Moment fällt ein Auftrag, der trotz gewisser Lizenzarbeiten in der Schweiz letztlich einige hundert Millionen Franken für Frankreich einbringen wird, dem widerspenstigsten Europapartner und dem intransigenten EWG-Mitglied Frankreich zu!"

Les impressions ressenties dans les milieux économiques et financiers suisses ne sont guère favorables non plus. Aussi, la "Revue commerciale et financière suisse" du 5.1.1961 le souligne-t-elle expressément dans son article "Integrationspolitik mit Samthandschuhen":

"Bundespräsident Petitpierre hat darauf hingewiesen, dass das Verhältnis zwischen Frankreich und der Schweiz nicht so gespannt wäre, wie dies behauptet würde. Seine Darlegungen mussten für Frankreich sehr beruhigend wirken. Auf jeden Fall haben sie kaum zur Folge, dass Frankreich die bisherige Politik EWG-EFTA einer umfassenden Revision unterzieht! Im ganzen wurde Paris viel eher noch eine recht gute Note erteilt."

"In zuständigen Kreisen der Wirtschaft wird die Situation nun aber doch anders beurteilt. Eindeutig, so will es scheinen, fällt die Schuld am fehlenden Brückenschlag zwischen EWG und EFTA Frankreich und der intransigenten Haltung seiner wirtschaftspolitischen und politischen Führung zu. Davon kann es kein Abrücken geben, und daher kann es sich beim Mirage-III-Auftrag auch nicht einfach um einen privatwirtschaftlichen Vertrag handeln, wie erklärt worden ist! Es geht hier ganz einfach auch um die hohe Politik, die in diesem Fall den Lebensnerv unserer handelspolitischen Situation darstellt. Es kann daher auch kein Wort der Kritik am Mirage-III-Entscheid zurückgenommen werden. Die Kritik richtet sich im Prinzip ja nicht gegen den Bundesrat, sondern gegen Frankreich. Und da besteht keine Veranlassung, den Boden zu ebnen und dergleichen zu tun, als ob die Verhaltungen gegenüber der französischen Handelspolitik nicht als so schwer genommen werden müssten, wie sie erhoben werden."

"Was im neuen Jahr offenbar not tut, ist eine etwas bessere Koordination der handelspolitischen Interessen unseres Landes mit den rein politischen Belangen. Wie es nicht gemacht werden sollte, ist mit dem Fall Mirage III wieder einmal recht eindrücklich "durchexerziert" worden. Es ist einfach unzeitgemäss, wenn man sich aus Gründen der politischen Etikette über die handelspolitischen Probleme, die sich unserem Land heute stellen, hinwegsetzt, wo doch alles darauf ausgerichtet werden sollte, dass wir unsere Absatzmöglichkeiten für die weitere Zukunft energisch sichern, weshalb wir uns frontal gegen die isolatio-nistisch-hochprotektionistische Politik Frankreichs zur Wehr setzen müssen."



- 10 -

Les commentaires paraissent intarissables, mais la question essentielle est en fait posée par M. le Ministre P. de Salis dans l'article déjà cité de la "National-Zeitung" du 13.1.1961:

"Dass man die Vergebung der Bestellung nach Frankreich nicht gegen handelspolitische Vorteile aushandeln wollte, ist sehr elegant, selbst wenn man sich fragen kann, ob der Stand unserer Handelsbilanz mit unserem Nachbarland dies wirklich rechtfertigt und erlaubt. Es handelt sich schliesslich beim Auftrag an die Dassault-Werke um eine Waren- beziehungsweise Dienstleistung rein kommerzieller Natur, da keine Bindungen politischer oder militärischer Art bestehen. Warum sollten derartige Geschäfte nicht handelspolitisch kompensiert werden? Man kann nur hoffen, aber mit wenig Ueberzeugung, dass unsere uneigennützig Haltung die ihr gebührende Beachtung in Paris finden wird."

---

(Il va de soi que les opinions de presse reproduites ci-dessus sous forme d'extraits ont aussi trouvé de larges échos dans d'autres quotidiens. Par souci de concision, il n'a pas été possible de les prendre davantage en considération lors de la rédaction du présent rapport).